

MOUVEMENT POP 2026

ACADÉMIE : LYON

POSTE :

- Intitulé : PLP Mathématiques – Physique-Chimie
- Code disciplinaire : P1315
- Référence : 010-014-P1315

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : **0420073B**

Nom établissement : **LP JACOB HOLTZER**

Adresse postale : **5 rue Michelet - 42704 FIRMINY CEDEX**

Projet d'établissement et présentation de la structure :

- <https://jacob-holtzer.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

Le Lycée professionnel accueille des élèves depuis la classe de 3^{ème} jusqu'au baccalauréat professionnel.

Les élèves de 3^{ème} sont accueillis dans le cadre d'une classe de 3^{ème} prépa métiers.

Le Lycée professionnel offre également des filières d'accès aux métiers de la production et des services industriels. Ces formations sont accessibles directement après la troisième et permettent soit l'obtention d'un CAP en 2 ans, soit l'obtention d'un baccalauréat professionnel en 3 ans.

Le CAP électricien est proposé au lycée Jacob HOLTZER sous statut scolaire et possibilité d'apprentissage en classe de terminale avec le GRETA.

Le CAP Conducteur d'Installation de Production sous statut scolaire et possibilité d'apprentissage en classe de terminale avec le GRETA.

Les baccalauréats professionnels au sein de la Cité Jacob HOLTZER sont :

- Famille des Métiers TNE : Transitions numérique et énergétique :
 - Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés (MÉLEC) sous statut scolaire dès la 2^{nde} et possibilité d'apprentissage à partir de la 1^{ère} avec le GRETA



Famille des Métiers PMIA : Pilotage et Maintenance d'Installations Automatisées :

- Maintenance des Systèmes de Production Connectés (MSPC) sous statut scolaire dès la 2^{nde} et possibilité d'apprentissage à partir de la 1^{ère} avec le GRETA

La cité scolaire Jacob HOLTZER héberge le BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA) ouvert aux élèves des bacs professionnels MEI, MELEC, ...

Missions :

- Assurer l'enseignement et l'évaluation par compétences de l'enseignement des mathématiques et de la physique-chimie en relation avec les autres disciplines et filières de l'établissement.
- Articuler les enseignements et les caractéristiques territoriales du lieu d'exercice pour promouvoir la mobilité des élèves notamment dans le cadre des PFMP.
- Accompagner l'élève dans son parcours de formation (fin cycle 4, cycles de la voie professionnelle, préparation à la poursuite d'étude ou à l'entrée dans le métier).

Compétences et/ou aptitudes attendues

Le/la candidat(e) devra faire preuve de connaissances liées au :

- Programmes de mathématiques et de physique-chimie en 3^{ème} prépa métiers, en CAP et bac professionnel.

Le/la candidat(e) présentera des aptitudes à :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire et pédagogique ;
- Travailler avec des élèves en grande difficulté scolaire ;
- Mettre en œuvre des projets ;
- Mise à jour régulière des connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques ;
- Connaissance et maîtrise des outils numériques au service des enseignements.

CONTACT :

Pour toute question concernant le poste et ses enjeux pédagogiques :

Contactez le chef d'établissement M. CONTINI Chris : ce.0420073B@ac-lyon.fr

et ce.0420014M@ac-lyon.fr

ou Jean-Christophe GAUFFRE, IEN de Mathématiques – Physique-Chimie : jean-christophe.gauffre@ac-lyon.fr

Pour toute question concernant votre candidature :

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deducation-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.